

COMMUNE DE GENCAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 24.04.08

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de M.M. les conseillers :

CRESPIN, BOUCHET, BERGER, BOCK, CHEVRIER, DEMELLIER, DENIS, ELIAS, FERRON, FULIGNI, GUICHARD, GUILLEMINAUD, GUYOT, HABERBUSCH, HIPPEAU, NEVEUX, PINEAU.

Absents excusés : **LELONG Arnaud.**

Madame **PAUMARD**, secrétaire de mairie, assiste à la séance.

1/ Réception de Monsieur Jean Michel CLEMENT, Député de la Vienne :

Il nous informe ;

- De son rôle et de ses actions en qualité de Député d'opposition au gouvernement en place.
- De sa volonté de rencontrer tous les nouveaux élus pour apporter si nécessaire conseils et appuis, dans le cadre d'une animation de territoire.
- De répondre aux sollicitations de tous les électeurs.

2/ Approbation du procès verbal du conseil du 27/03/08 :

P.V. approuvé. Souhait des conseillers de recevoir au domicile le procès verbal dès sa finalisation afin de mieux l'appréhender.

3/ Réunions prévues en Mai :

La liste des dates prévues à ce jour est présentée afin que chacun puisse en être informé.

En sus, les 15 et 29 Mai à 9h00, réflexion sur l'aménagement du centre bourg en présence de la DDE et de Madame G. SABELLE.

Tous les lundis dès 9 heures l'ensemble des conseillers est invité à participer au compte rendu de la semaine.

4/ Vie de la Commune :

Syndicats Intercommunautaires : Élections des Présidents et Vice - Présidents,

Syndicats	Présidents	Vice Présidents
CCPG	M. BAUDIFFIER	M. COOPMAN, M. AUDOUX, Mme BERTHOME, M. BIBAULT, M. CRESPIAN
SVOM	M. CRESPIAN	M. PAIN, Maire de Saint Maurice
Du Collège	M. BAUDIFFIER	M. CRESPIAN
De la Perception	M. CRESPIAN	M. LEPERCQ
SISIS	M. CRESPIAN	M. LEPERCQ et M. PELLERIN
Val de Clouère	M. MOREAU	MM. De La Débuterie et Barricault
CCAS	M. CRESPIAN	M. ROUSSEAU

Le 24 courant, visite des travaux du bâtiment Écologique de la communauté de communes par **Madame Ségolène ROYAL et Monsieur BAUDIFFIER.**

Création d'un Point Public Internet :

Subventionné en majeure partie par la région, le point public d'accès peut être l'officine Christie's et la Clinique de l'ordinateur. Assistance à l'exploitation dispensée par Messieurs Pineau et Christie.

Pour mieux appréhender le volume de l'activité, l'exploitation dans un premier temps se fera au coup par coup. Après 3 mois d'activité, la Mairie sera en mesure de quantifier les besoins d'accès. La Mairie délivrera, à chaque demandeur d'accès au point Internet, une attestation qui devra être présentée à l'officine.

Le coût horaire est évalué à 7,50 Euros.

5/ Travaux des commissions :

Réunion du syndicat Val de Clouère : présentation par J. Jacques CHEVRIER de son rapport exposant le délicat problème de la santé de la Clouère et de l'inquiétant déficit financier.

Réunion commission culture, patrimoine, tourisme : présentation par Annie FULIGNI et J- Jacques Chevrier d'un projet d'animation d'été et de l'organisation de la fête de la musique.

Audit Énergétique : Présentation par J. Jacques CHEVRIER des Objectifs à atteindre à l'horizon 2020 ; accord de principe pour un audit relatif aux bâtiments de la Mairie et de la salle des fêtes, dans un premier temps.

Appel d'offre : Maintenance et de mise à niveau technique des ascenseurs : en cours de rédaction pour une consultation en fin d'année.

6/ Sécurité de la Mairie :

Installation d'un dispositif d'alarme, consultation auprès de 3 entreprises , l'entreprise ODPP proposant le plus grand nombre de points de surveillance avec lecteur d'accès par badge et la maintenance gratuite pendant 5 ans a été retenue par les conseillers présents.

Montant de l'opération : **3900 Euros**

7/ Personnels et astreintes :

Avant la mise en application d'un service d'astreinte, il faut bien définir les champs d'intervention et les compétences nécessaires aux personnels chargés de la permanence.

8/ Divers, Subventions :

Une réflexion doit être menée rapidement sur le choix du terrain consacré à la construction du bâtiment accueillant la Petite Enfance.

Fond de solidarité, après présentation du dossier une subvention de 200 Euros a été validée par le Conseil.

Les Compagnons de la Clouère (Cyclisme) après relecture de la demande, réévaluation de 100 à 500 euros de la subvention.

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 23 heures.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 29 Mai 2008 à 20h30.

B.Hippeau